



St Jean de Maurienne, le mardi 2 novembre 2010

*****INVITATION*****

**Après-midi d'échanges et de visites de terrain sur le thème
de la gestion des risques naturels à Valloire**

Madame, Monsieur,

Depuis début 2010 le Pays de Maurienne constitue un Site Pilote du programme de Gestion Intégrée des Risques Naturels (GIRN). Le Syndicat du Pays de Maurienne anime sur le site test de Valloire un travail d'analyse et de concertation des acteurs du territoire pour l'instauration de nouvelles stratégies de gestion intégrée des risques naturels.

C'est dans ce cadre que vous êtes invité à venir assister à l'après-midi d'échanges et de visites de terrain, sur le thème de la gestion des risques naturels le :

**Mardi 16 novembre 2010 de 13h30 à 17h30
A la mairie de Valloire, salle de la Sétaz
puis sur le terrain**

Comme indiqué dans la documentation ci-jointe, les échanges se feront principalement entre le Service Environnement Eau Forêt de la Direction Départementale des Territoires de la Savoie (Etat), la Mairie de Valloire, le Territoire de Développement Local de la Maurienne du Conseil Général de la Savoie, le service de Restauration des Terrains de Montagne de Savoie et la Société d'Economie Mixte de Valloire.

Comptant sur votre présence, veuillez croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.

Yves Durbet
Vice-Président Rivières-Environnement
Syndicat du Pays de Maurienne

Copie conforme : *Christian Rochette, Président*



Pôle Grenoblois d'étude et de recherche
pour la prévention des Risques Naturels

Rhône-Alpes Région



16 novembre 2010, 13h30 - 17h30

**APRES-MIDI D'ECHANGES ET DE VISITES DE TERRAIN
SUR LE THEME DE LA GESTION DES RISQUES NATURELS A VALLOIRE
PROGRAMME**

OBJECTIFS :

- rencontre et échange entre la Police de l'Eau, la Mairie de Valloire, le TDL du CG73, le RTM73 et la SEM Valloire
- mieux s'entendre et se comprendre sur les règles et procédures à respecter dans les démarches impactant les cours d'eau
- présenter et montrer les spécificités du territoire de Valloire
- expliquer les difficultés rencontrées par les gestionnaires des risques dans les actions de prévention et de protection contre les risques

ACTEURS DE CETTE APRES-MIDI DE RENCONTRE ET D'ECHANGE

- L'Unité Aménagement des Milieux Aquatiques, Service Environnement Eau Forêt, Direction Départementale des Territoires de la Savoie (Police de l'Eau)
- La Mairie de Valloire : élus et agents communaux
- Le Territoire de Développement Local du Conseil Général de la Savoie (TDL du CG73)
- Le Service de Restauration des Terrain de Montagne de la Savoie, de l'Office National des Forêts (RTM73)
- La Société d'Economie Mixte de Valloire (SEM Valloire)

ANIMATION :

- Echanges et débats : Mélina Diot, chargée de mission risques du Syndicat du Pays de Maurienne (SPM)
- Visite de terrain : SPM, Mairie de Valloire, TDL du CG73, RTM73, SEM Valloire

INVITES A ASSISTER A CETTE RENCONTRE

* Les acteurs de la gestion des risques, membres du futur Comité de Gestion et de Suivi des Risques Naturels de Valloire :

- La Sous-préfecture de Maurienne
- Le Syndicat du Pays de Maurienne : le Président, la Vice Président Environnement-Rivière, la chargée de mission rivière
- Le Service Interministériel de Défense et de Protection Civile
- Le Service Départemental d'Incendie et de Secours : le Commandant du Groupement Maurienne, le Chef du Centre de Secours de Valloire, le Chef du Centre de secours de Modane
- La Gendarmerie : le Commandant de la Brigade de Saint Jean de Maurienne
- L'AAPPMA
- L'ONEMA
- Electricité de France
- La Sorea

* *Les financeurs des actions de gestion des risques :*

- Le Conseil Général de la Savoie : Jean-Pierre Argoud, S.A.T.E.R.C.E., Direction de l'environnement et du paysage
- La Direction Départementale des Territoires de Savoie : Julien Anthonioz-Blanc, Responsable du Service Sécurité Risques (SSR), Unité Risques
- La Région Rhône-Alpes : Sandrine Descotes, Direction de l'Environnement et de l'Energie ; Matthieu Rousset, Service Risque spécifique montagne
- La DATAR : Isabelle Bianchini, Chargée de Mission, Programme Opérationnel Interrégional du Massif des Alpes (POIA), DATAR - Délégation interministérielle à

l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale, Commissariat à l'Aménagement, au Développement et à la Protection des Alpes

* *Les autres structures :*

- Vincent Boudières, Chef de Projet Pôle Grenoblois d'Etudes et de Recherche pour la Prévention des Risques Naturels
- Les élus et techniciens du site test de Haute Maurienne

* *Les médias ?*

- Le Dauphiné Libéré
- La Maurienne

PROGRAMME DE L'APRES-MIDI

● 13h30–14h00 - Mairie de Valloire

Présentation des principaux acteurs de la gestion des risques à Valloire

- Introduction (Christian Grange, Maire de Valloire + à voir en fonction des personnes présentes)
- Présentation de la démarche à l'origine de cette rencontre (Mélina Diot, chargée de mission risques du SPM)
- Brève présentation du mode de fonctionnement de chacune des structures présentes : organisation, moyens humains, contraintes réglementaires, temporelles et financières ; attentes quant à cette journée de rencontre et d'échange
 - * Mairie de Valloire
 - * RTM
 - * TDL du CG73
 - * Police de l'eau

● 14h00–16h00

Visite de terrain de sites soumis aux aléas naturels

- Thèmes des visites de terrain :
 - * géographie, morphologie et hydrologie ; climat, phénomènes météo à l'origine des crues
 - * les aléas, leurs manifestations et leurs conséquences ; enjeux, vulnérabilités et problématique de l'isolement
 - * les aménagements de protection et leur efficacité ; les moyens d'action en cas de crue, leur rapidité de mise en œuvre et leur efficacité
- Sites potentiellement visités (3 maximum) :
 - *1 Le torrent de Bonnenuit et la : conséquences de la lave torrentielle du 10 /07.
 - *2 Le ruisseau des Aiguilles. La passerelle des pestiférés.
 - *3 Le Rieu Benoît et le hameau de Choseaux-Verneys
 - *4 La confluence de la Valloirette et du Rieu Pessin en amont du Chef-lieu, le pont de la Borgé (RD) : les risques d'embâcle et de débordement
 - *5 La Valloirette en aval du Chef-lieu : le tunnel de Ste Thècle
 - *6 Le Chef-lieu et les Choseaux-ville : conséquences des ruissellements du 10/07/2010

● 16h00-17h30 - Mairie de Valloire

Echanges et débat

- Allocution de la Police de l'eau :
 - * Les différentes fonctions des cours d'eau
 - * Les travaux soumis à déclaration et ceux soumis à autorisation : réglementation et procédures ; interventions d'urgence et modalités
 - * Les contraintes réglementaires et les responsabilités relatives aux travaux dans ou à proximité des cours d'eau :
 - stockage préventif de blocs pour mettre en place des protections en temps de crue
 - curages : règles, devenir des matériaux, restitution ou valorisation
 - le stockage de matériaux en zones inondables (issus de crues, de mouvements de terrain, d'avalanches)
 - aménagements hydrauliques et de protection
- Questions diverses et débat



Pôle Grenoblois d'étude et de recherche
pour la prévention des Risques Naturels



**Programme de Gestion Intégrée des Risques Naturels
Syndicat du Pays de Maurienne - Site pilote**

**Commune de Valloire
Site test**

**Analyse et concertation pour l'instauration
de nouvelles stratégies locales
de gestion intégrée des risques naturels**

***Création d'un Comité de Gestion
et de Suivi des Risques Naturels
Note de synthèse***

CONTACT :

Mélina Diot
Chargée de mission risques
Syndicat du Pays de Maurienne
04 79 64 12 48
risques@maurienne.fr



CONTEXTE DE LA DEMARCHE GIRN A VALLOIRE

L'analyse et la concertation pour l'instauration de nouvelles stratégies locales de gestion intégrée des risques à Valloire est l'une des démarches du programme de Gestion Intégrée des Risques Naturels (GIRN) portée par le Syndicat du Pays de Maurienne (SPM). Ce programme est financé par l'Europe via le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) et par la Région Rhône-Alpes.

La démarche lancée à Valloire vise à mettre en place une nouvelle approche de la gestion des risques naturels, dans toutes ses phases (retour d'expérience - prévention, planification – prévision, crise - alerte). Le but est de créer un modèle innovant de gestion concertée des risques aboutissant à une appropriation plus poussée, une meilleure acceptation et donc une gestion plus efficace et durable des risques.

Le but est d'impulser une autoévaluation à l'échelle locale afin de faire apparaître les besoins émanant du territoire, pour trouver des solutions adaptées qui seront appliquées par et pour les acteurs de ce territoire.

Cette démarche ne constitue pas une étude et n'a pas pour but d'élaborer un document théorique. Elle n'a pas non plus pour finalité de concevoir ou de financer de nouveaux aménagements de protection contre les aléas naturels. Elle n'est pas imposée mais proposés aux membres de groupes de travail.

Il est concrètement visé, au final, de trouver un panel de réflexions ou d'actions pour lesquels les acteurs du territoire ont des préoccupations et des idées communes et souhaitent agir ensemble.

C'est un groupe de travail spécifique à la commune de Valloire, composé d'acteurs locaux, qui fait émerger les problématiques liées à la gestion des risques naturels sur son territoire.

Ce travail est animé par la chargée de mission risques du SPM qui bénéficie du soutien technique et méthodologique du Pôle Grenoblois d'études et des recherches pour la prévention des Risques Naturels.

ACTEURS DE LA DEMARCHE DE CONCERTATION EN 2010

Groupe de travail :

- Elus et agents techniques de la commune de Valloire
- Le Centre de Secours de Valloire, Service Départemental d'Incendie et de Secours de Savoie
- L'Unité Routes, Territoire de Développement Local (TDL) du CG73 Maurienne
- La SEM de Valloire
- Le RTM de Savoie, ONF

Animation

- Le Syndicat du Pays de Maurienne
- Le Pôle Grenoblois d'Etude et de Recherche pour la Prévention des Risques Naturels

CREATION D'UN COMITE DE GESTION ET DE SUIVI DES RISQUES NATURELS

Préambule

Suite à un diagnostic commun de la gestion des risques naturels à Valloire, les acteurs de la démarche ont décidé de façon concertée d'orienter leur réflexion vers la constitution d'un comité de gestion et de suivi des risques naturels (CGSRN). Il viendra englober celui qui est déjà prévu dans l'étude morphodynamique de la Valloirette et de ses affluents. Une première trame de son fonctionnement est proposée ci-dessous.

Les comptes-rendus des 4 réunions de concertation qui ont eu lieu à Valloire sont disponibles sur demande auprès de la chargée de mission risques du SPM.

Objectifs du CGSRN

- Régler les problèmes à l'amont
- Aménager mieux, avec moins de moyens, pour plus longtemps
- Coordonner les actions de tous les acteurs : conception, chronologie et financement
- Traiter les problèmes à l'échelle d'un bassin de risques
- Accélérer la remise en état suite à un évènement
- Faciliter la reconstruction ou la modification d'ouvrages efficaces et conformes

Risques traités :

- Crues des torrents, coulées boueuses, laves torrentielles
- Avalanches
- Mouvements de terrain : chutes de blocs ; glissements de terrain

Rôle et pouvoir :

- Le but de ce comité est de favoriser la concertation et la coordination entre ses acteurs
- Le Comité de Gestion et de Suivi des Risques Naturels (CGSRN) de Valloire sera un groupe d'échange et de concertation qui ne disposera d'aucun pouvoir. Son rôle sera uniquement informatif et consultatif. Il pourra toutefois être le siège de projets ou de demandes communs

Fréquences et conditions de réunion :

- Le CGSRN de Valloire se réunira une fois par an à l'automne, en septembre ou octobre (avant l'élaboration des budgets, dans la phase de préparation des travaux qui auront lieu au printemps)
- Il se réunira aussi après chaque évènement, s'il y a eu déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde et implication de plusieurs membres du CGSRN
- Un membre porteur du CGSRN pourra provoquer une réunion extraordinaire, en cas de besoin urgent d'avis sur un projet majeur.

Membres (à contacter pour confirmation):

► *Portage* :

- La Mairie de Valloire : élus
- Le Conseil Général de la Savoie : Territoire de Développement Local
- Le Service de Restauration des Terrains de Montagne de l'Office National des Forêts

► *Membres permanents* :

- La Mairie de Valloire : agents techniques
- La Société d'Economie Mixte de Valloire
- La Sous-préfecture de Maurienne
- La Direction Départementale des Territoires - Police de l'eau
- Electricité de France
- La Sorea
- Le Syndicat du Pays de Maurienne, mission rivière
- L'AAPPMA
- L'ONEMA

► *Suite à un évènement, pour le retour d'expérience* :

- Le Service Interministériel de Défense et de Protection Civile
- Le Service Départemental d'Incendie et de Secours
- La Gendarmerie

► *Les financeurs, suite à un évènement ayant causés des dégâts matériels* :

- Le Conseil Général de la Savoie
- Le Région Rhône-Alpes
- La Direction Départementale des Territoires de Savoie

Représentation des membres :

- Chaque institution ou organisation membre devra désigner un représentant titulaire et un suppléant
- A la réunion annuelle, chacune s'engage à trouver une personne pour la représenter

Animation :

Le groupe de travail GIRN de Valloire juge qu'il serait préférable qu'une personne extérieure et neutre se charge d'animer ce Comité de Gestion et de Suivi des Risques Naturels. Animant déjà la démarche de concertation à l'origine de ce CGSRN, la chargée de mission risques du SPM parait pour l'instant être la mieux placée pour cette mission.

L'animateur sera chargé de :

- centraliser les informations concernant l'évolution des aléas, des enjeux et des aménagements de protection
- centraliser les informations relatives aux actions, projets et demandes des membres du CGSRN
- convoquer les membres aux moments opportuns, de préparer et d'animer les réunions
- de rédiger les rapports des réunions et de les diffuser

Thématiques abordées au cours des réunions du CGSRN de Valloire :

► *A chaque réunion :*

- Aléas, enjeux, risques, vulnérabilité : état, évolution
- Aménagements de protection : état, évolution, projets et financement
- Planification de la coordination en temps de crise
- Fonctionnement du CGSRN

► *Suite à un évènement, pour le retour d'expérience :*

- Cause et chronologie des évènements ; conséquences matérielles, humaines, économiques et sociales ; coût financier
- Points forts et points faibles dans la gestion de l'évènement
- Etudes à mettre en œuvre pour améliorer la connaissance du risque

► *Suite à un évènement ayant causés des dégâts matériels (invitation de financeurs) :*

- Désordres subis par les aménagements de protection : état, évolution, réparation et financement
- Projets de nouveaux aménagements de protection : besoins, conception, financement

Mise en place du Comité de Gestion et de Suivi des Risques Naturels :

► *Une mise en place en 2011*

La mise en place du CGSRN devrait être inscrite au plan d'action du Programme de Gestion Intégrée des Risques Naturels de 2011. Cela impliquera en premier lieu:

- de désigner/trouver un animateur
- une prise de contact avec les différents membres potentiels pour les inviter à participer
- une rencontre aux cours de laquelle les membres du CGSRN présenteront leurs organismes, leurs modes de fonctionnement, leurs contraintes et leurs voies de financement. Cela devrait par la suite grandement faciliter le dialogue et la concertation.

Il sera alors possible d'organiser une première réunion du CGSRN

► *Quelques actions par anticipation en 2010*

Une réunion de Retour d'Expérience a déjà été organisée en août suite aux crues du 10 juillet dernier. Un CGSRN embryonnaire devrait aussi se réunir d'ici la fin de l'année 2010 afin d'anticiper les actions et travaux de début 2011.